

PROJET PÉDAGOGIQUE

2020/2021

A.L.S.H

Extra-scolaire



SIVOM Vallée de la Save



SOMMAIRE

I). INTRODUCTION

II). PRÉSENTATION

- a) Le Territoire
- b) L'Accueil de Loisirs
- c) Les Équipes
- d) Les Familles

III). LES OBJECTIFS DU PROJET PÉDAGOGIQUE

- Les objectifs généraux
- Les objectifs opérationnels et les actions mises en place au sein de la structure ALSH

IV). ÉVALUATION

V). NOTES

I). INTRODUCTION

Le projet pédagogique est construit en tenant compte du **projet éducatif des ALSH périscolaire et extrascolaire du SIVOM et du projet éducatif de territoire (PEDT)** .

Il définit les objectifs pédagogiques travaillés tout au long de l'année par les acteurs éducatifs du SIVOM de la Vallée de la Save dans le cadre des Accueils Collectifs à Caractère Educatifs de Mineurs.

Parce qu'il n'y a pas que l'école et la famille, le temps de loisirs participe à l'éducation de l'enfant et lui offre la possibilité de se construire à son rythme dans un environnement adapté à ses envies et besoins.

C'est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les parents, les intervenants et les enfants qui permet de donner du sens aux activités proposées, un projet qui se définit en fonction des locaux, de l'environnement, du public et des acteurs éducatifs.

Ce document rassemble les conditions d'accueil, présente le fonctionnement, les valeurs du service et les actions qui en découlent.

Ce document est amené à évoluer selon les retours des enfants, les familles, les équipes et les partenaires.

Ce document est consultable par tous, parents, équipes et partenaires ; il est à disposition et consultable sur chaque accueil de loisirs, au bureau du SIVOM de la Vallée de la Save, sur les sites des mairies.

Les Axes Éducatifs des PROJETS EDUCATIFS et PEDT doivent être fidèles et cohérents avec le projet pédagogique.

PEDT

1. Accompagner les enfants en fonction de leur rythme
2. Développer la communication
3. Rendre accessible à tous les domaines culturels, physiques

Projet Educatif des ALSH

1 - un acte éducatif :

- permettre à l'enfant de vivre un temps de vacances
- respecter le rythme de l'enfant (besoins selon son âge)
- considérer l'enfant en tant qu'individu, sujet pensant avec ses particularités, capable de faire des choix en le positionnant au centre de l'action
- permettre à l'enfant de découvrir un nouvel environnement, varié, différent
- favoriser la socialisation (le respect de soi et des autres), l'acceptation des différences (tolérance)
- amener l'enfant à découvrir le vivre ensemble et respecter les règles de la vie commune
- développer l'autonomie et la responsabilisation de l'enfant
- initier l'enfant aux principes du développement durable

2- un acte social :

- renforcer le lien social en favorisant les rencontres et les échanges entre les enfants de tous âges et de tous les parents
- permettre l'accès à toutes les familles pour toutes les activités proposées
- développer la communication vers l'extérieur (familles, partenaires)
- prendre en compte le handicap

Les accueils de loisirs sont garants de la sécurité physique et morale de chaque enfant.

Les responsables des accueils de loisirs veillent à la mise en oeuvre et le respect de ces projets.

II). PRÉSENTATION

a) Le Territoire :

Environnement géographique :

Le SIVOM de la Vallée de la Save à été créé en 2007

Les communes qui le constituent sont : Lasserre-Pradère, Mérenvielle, Sainte-Livrade.

Les locaux du Centre de loisirs se situent sur la commune de Lasserre-Pradère en zone semi rurale, à proximité de la forêt de Bouconne.

Sur ces trois communes, on ne recense pas moins de 2260 habitants.

Équipements :

Sur les différentes communes :

Sur Sainte-Livrade, une salle polyvalente, une salle des activités, un boulodrome extérieur et une aire de jeux.

Sur Mérenvielle, un stand de tir, une salle polyvalente, une crèche associative, un terrain de pétanque.

Sur Lasserre-Pradère une salle des fêtes, un City stade, deux terrains de tennis, un terrain de pétanque, un terrain intérieur de boules lyonnaises, une aire de jeux, un café associatif, une boulangerie, des jardins partagés.

Contexte socioprofessionnel :

- Une majorité d'actifs dans la population du territoire,
- Une mixité sociale présente
- Le nombre de familles en dessous du QF 400 représente 7,1% sur l'ensemble du territoire (données 2018)

Les partenaires et tissu associatif :

Les partenariats mis en place et/ou à pérenniser :

- Les parents (dans le cadre de projets spécifiques, d'accompagnement sur les camps ou séjours accessoires...)
- le Centre de loisirs PERISCOL basé sur la commune du Castéra (dans le cadre d'inter-centre, de journées à thème, de mutualisation de moyens)
- les jardins d'en plume (dans le cadre d'un projet autour du potager de l'ALSH dans le jardin partagé)
- les Écuries d'en Cayla (dans le cadre de bivouac, d'activités équestre sur les périodes de vacances...)
- la FCPE (dans le cadre des événements lié à l'école tout au long de l'année, goûter de Noël et kermesse de fin d'année)

Les partenariats et associations à découvrir :

- le club du troisième âge
- les assistantes maternelles du village

- l'ADMR
- le café associatif Buv'Art
- la boulangerie
- la pépinière de Bouconne
- l'association Chatbada
- éducation canine 31
- la ludothèque mobile de l'Isle-Jourdain

Associations sportives :

- le club de tennis
- l'association Dansella
- l'association les arts martiaux de Bouconne (karaté)
- l'association la boule lyonnaise
- l'association cyclo VTT
- l'association football club de l'ouest
- l'association badminton loisirs
- l'association basket loisirs
- l'association Country
- l'association Marche nordique
- l'association de Randonnée
- l'association Gym volontaire
- l'association Yang Shen

Associations culturelles et/ou artistiques :

- l'association du Foyer rural
- l'association de Cinéma de Lasserre-Pradère
- l'association Lasserre créative
- l'association jeux de société
- l'association Écoute créative
- l'association de Scrapbooking
- l'association des vieux tracteurs de la Bombouride
- marchés des arts créatifs amateurs (MACA)
- et les habitants du SIVOM avec leurs compétences, leurs envies, leurs passions...

b) La structure de l'Accueil de Loisirs

L'accueil de Loisirs est ouvert le mercredi après-midi ainsi que les vacances scolaires ; deux semaines de fermeture sont prévues au mois d'août tous les ans ainsi qu'une semaine au mois de décembre.

L'accueil de loisirs se situe sur la commune de Lasserre-Pradère et occupe les locaux de l'école élémentaire lors des mercredis et temps de vacances.

Il est ouvert à un public allant de 3 ans révolu à 13 ans.

La fréquentation des enfants au sein de l'accueil de loisirs varie selon les vacances.

Les activités proposées sont variées : activités manuelles, ateliers d'enfants, jeux sportifs...sorties, pique-nique, balade.

Lors des grandes vacances, les activités évoluent selon un rythme et de de la façon suivante :

- le lundi, un positionnement de jeux de connaissances sur la journée propice à la rencontre des enfants entre eux.
- le mardi s'articule autour d'activités manuelles et de petits jeux.
- le mercredi généralement autour des activités culinaires.
- le jeudi est réservé pour les sorties
- le vendredi clôture la semaine autour d'un grand jeu.

Cette conception du planning vise à orienter au mieux l'enfant et le parent. Les activités sont modifiables en fonction des conditions climatiques, du groupe d'enfants et des projets des animateurs.

Les Espaces :

L'Espace dédié au public 3/6 ans se compose d'une salle d'activités et de jeux dit « motricité libre » et « d'imitation », un dortoir est mitoyen à cette salle.

Un grand hall est utilisé pour tous les ateliers manuels ou activités posées avec un point d'eau à proximité et des sanitaires adaptés aux enfants de 3 à 6 ans.

Deux sanitaires et un point d'eau supplémentaires ont été ajoutés à proximité des dortoirs en cas de besoin.

L'espace extérieur reste aménageable à la convenance des groupes suivant les périodes (cour extérieure, espace d'herbe...) et la salle de motricité de la structure reste utilisable au besoin.

L'Espace dédié au public 6/13 ans se compose d'une salle avec un espace lecture, un espace jeux de construction, un espace dédié aux jeux d'imitation et activités manuelles. Ils sont aménageables par les enfants et les équipes suivant les périodes.

Les 6/13 ans utilisent la salle de motricité et la grande cour de l'école, quotidiennement pour toutes activités dites « sportives ».

Sont utilisés également et régulièrement : le City stade de la commune de Lasserre-Pradère, l'espace potager limitrophe et l'espace prairie de la salle des fêtes.

Les horaires d'ouvertures :

Le mercredi après-midi : de la fin des cours (11h50 pour les maternels et 11h40 pour les élémentaires) jusqu'à 18h30.

Accueil et /ou départ possibles à 13h30

Départ du soir à partir de 16h45.

Les Vacances : de 7h30 à 18h30

Accueil du matin de 7h30 à 10h00

Accueil et/ou départ possibles : 12h00 ou 13h30

Départ à partir de 16h45.

Pour toutes les modalités d'inscriptions, annulations, tarifs, mode de paiement se référer au Règlement intérieur 2020/2021.

c) Les Équipes :

- un responsable du service animation
- un directeur(selon les périodes)
- un animateur référent
- des animateurs diplômés BAFA ou CAP petite enfance, BAFD, BEPJEPS ou en cours de formation
- un responsable pharmacie sur chaque groupe diplômé PSC1
- des stagiaires BAFA (selon période)

L'équipe d'animateurs est dirigée par le directeur de la période. Celui-ci est en gestion partagée sur les plannings des équipes avec le responsable de l'animation, manage l'organisation du travail, veille au bon fonctionnement et au respect des objectifs pédagogiques définis en équipe.

Le directeur est sous la responsabilité du responsable du service animation, il relaie les informations « terrain » du quotidien.

Des temps de réunion de l'équipe d'animation avec le directeur, en début de semaine permettent de faire le point sur les projets vécus et d'aborder l'organisation de la semaine suivante.

La réflexion est basée sur :

Partager une idée commune de l'animation qui associe :

- Le respect : dans la relation à l'enfant, aux familles, à l'équipe...
- Le dynamisme : dans la démarche d'être « force de proposition » et disponible
- L'enthousiasme : dans l'accueil, l'attitude et le profil chaleureux
- Le professionnalisme : dans la posture professionnelle : responsabilité, efficacité et discernement.

Chaque animateur doit pouvoir :

- Accueillir de manière individualisée et sans discrimination l'enfant et sa famille
- Privilégier la communication et l'échange d'informations au sein de l'équipe et avec les familles
- Assurer la sécurité affective, physique et morale de l'enfant
- Participer de manière active aux réunions de préparation, de régulation et de bilan.

- Élaborer des projets d'activités et mettre en place des activités et outils en cohérence avec le projet pédagogique
- Prendre des initiatives
- Réfléchir avec les enfants aux règles de fonctionnement, à l'aménagement, aux activités afin de favoriser l'appropriation par tous
- Être à l'écoute des enfants et rester disponible
- Participer de manière active aux activités des enfants qui le souhaitent (jeux, discussions, balades...)
- Être en posture « Active » lors des sorties, événements ou accueil d'intervenants
- Exercer son droit de réserve (informations liées aux situations familiales, opinions politiques)

d) Les Familles :

1) Impliquer les Familles

Le service Animation du SIVOM organise tout au long de l'année des événements destinées aux familles. Celles-ci peuvent participer, voire être associées à toutes les préparations.

Ces événements tels que le spectacle de fin d'année, la soirée diffusion « photos/vidéos » de l'été, la kermesse, les jeux parents/enfants... ont pour objectif de rendre acteurs les familles et offrir la possibilité de communiquer autour des actions menées par le service.

2) Favoriser l'accompagnement aux parentalités

Les temps d'accueil proposés, ont pour objectif de tisser une relation de confiance avec les familles. Des retours réguliers, des échanges individualisés sur le quotidien de l'enfant ou le déroulement de la journée sont nécessaires et essentiels pour créer le lien Professionnels animateurs/ Parents.

Les temps conviviaux de rencontres autour d'activités, d'expositions, de jeux...organisés par les animateurs et enfants, favorisent la construction du lien social grâce aux échanges dans des espaces aménagés où le partage est primordial.

Ce lien social qui ouvre sur le vivre ensemble, peut permettre aux parents de vivre des actes de solidarité, d'entre aide dans leur vie quotidienne avec d'autres parents (logistique de trajets, de transports, accueil des enfants à la sortie de l'école ou de l'ALSH...).

3) Favoriser la communication aux familles :

Des mails groupés ou/et individualisés pour toutes informations concernant les inscriptions ou les changements quelconques envoyés directement les familles.

Un accueil et une disponibilité téléphonique de la part du Service Administratif sont assurés.

Un affichage régulier sur les sites d'accueil, relatifs aux informations des dates d'inscriptions, ainsi qu'aux programmes d'animation à venir (les sorties, les activités, les séjours ...) est mis en place.

Un trombinoscope des équipes permet une meilleure identification des animateurs. Les équipes sont identiques tout au long de l'année sur les temps péri et extra scolaires. Les directeurs/adjoints et animateurs restent disponibles pour tous renseignements ou questionnements à la demande des familles.

Un livret d'accueil parents/enfants ALSH, concernant les aspects pratiques de la vie au centre est disponible est consultable.

III). LES OBJECTIFS DU PROJET PEDAGOGIQUE

- OBJECTIF GÉNÉRAL 1 : Développer le VIVRE ENSEMBLE

Une Définition du Bien Vivre Ensemble : « État d'harmonie atteint par les habitants vivant dans un environnement de diversités sociale et culturelle, lorsqu'ils développent avec succès une culture de paix entre eux, comprenant le respect et l'appréciation mutuels, le bon voisinage, des relations coopératives et un désir commun de paix et d'apaisement »

A l'échelle de l'Accueil de Loisirs, comment arriver à vivre ensemble nos différences et en harmonie dans un même lieu ?

<p style="text-align: center;"><u>Les Objectifs Opérationnels</u> (Comment peut-on développer le vivre ensemble ?)</p>	<p style="text-align: center;"><u>Les Actions</u> (Les actions mises en place sur le terrain afin de répondre à l'objectif opérationnel)</p>
<p><u>Objectif opérationnel 1 :</u></p> <p>Mettre en place un Fonctionnement commun</p>	<ul style="list-style-type: none">• Poser et définir les règles de vie avec les équipes et les enfants• Exposer les règles de vie (des visuels au sein du centre de loisirs)• Rédiger un règlement intérieur et le communiquer aux familles• Rédiger et communiquer le projet pédagogique• Mettre en place des réunions d'équipe pour réfléchir sur la cohérence commune et partagée « des sanctions », l'utilisation des espaces...
<p><u>Objectif opérationnel 2 :</u></p> <p>Prendre en compte les spécificités du public accueilli</p>	<ul style="list-style-type: none">• Participer à des actions valorisant la différence (projet exposition « regard vers les différences », projet autour d'un livre sur l'égalité filles/garçon...)• Mettre en place des réunions sur des thèmes de réflexions et d'échanges de pratiques professionnelles (handicap, de la bienveillance...autorité)• Aborder et mener des projets avec le public sur des thématiques de la mixité, la différence culturelle....

	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter au mieux l'organisation du terrain si spécificités enfants (possibilité d'animateur en renfort) • Accueillir avec le même égard chaque famille et chaque enfant
<p><u>Objectif opérationnel 3 :</u></p> <p>Développer les échanges (en termes de communication mais aussi d'échanges culturels et autres)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des temps d'accueil de qualité, un animateur disponible pour échanger avec les familles • Multiplier les canaux d'information afin d'optimiser la diffusion de l'information (tableau affichage, mails, échanges oraux...) • Proposer des temps d'échanges pour les petits avec les plus grands sur des jeux, des moments de repas ou de goûter • Favoriser les échanges avec les centres de loisirs proche du territoire • Mener des temps d'activités intergénérationnels (en lien avec le club du troisième âge) • Aborder et mener des projets avec le public autour des thématiques de la mixité, la différence culturelle.... • Travailler ensemble et trouver un objectif commun pour la construction d'un projet (spectacle, cabane collective) afin de croiser les regards professionnels
<p><u>Objectif opérationnel 4 :</u></p> <p>Permettre à l'enfant d'être acteur de sa structure</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Responsabiliser les enfants : <ul style="list-style-type: none"> - en les rendant « meneur de jeux » s'ils le souhaitent - en leur permettant de proposer des ateliers ou des projets (notamment le mercredi après-midi) - en les faisant participer sur les temps de vie quotidienne (mettre et débarrasser le couvert) - sur l'occupation des salles avec la proposition du tableau d'utilisation de la salle du RASED

• **OBJECTIF GÉNÉRAL 2 : VALORISER les villages et les ressources locales**

<p align="center"><u>Les Objectifs Opérationnels</u></p> <p align="center"><i>(Comment peut-on valoriser les villages et les ressources locales ?)</i></p>	<p align="center"><u>Les Actions</u></p> <p align="center"><i>(Les actions mises en place sur le terrain afin de répondre à l'objectif opérationnel)</i></p>
<p><u>Objectif opérationnel 1 :</u></p> <p>Mettre en place des sorties de proximité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les équipements du village de Lasserre-Pradère (City stade, terrain de tennis, potager) • Utiliser en priorité les piscines du territoire proche (Bouconne, Samatan) • Proposer des sorties mettant en avant le caractère naturel et rural du territoire (sortie dans les fermes.) • Organiser des bivouacs et de séjours accessoires de proximité permettant découvrir le territoire sous un autre aspect
<p><u>Objectif opérationnel 2 :</u></p> <p>Utiliser et s'approprier les espaces</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des événements regroupant enfants et familles sur les lieux emblématiques du village • Utiliser dans le cadre d'un projet l'espace pétanque du village • Utiliser tous les espaces du village dans le cadre de grands jeux
<p><u>Objectif opérationnel 3 :</u></p> <p>Développer le partenariat : « parce qu'un village ce sont des habitants qui le compose »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Privilégier les achats dans les commerces de proximité et du territoire • Développer les échanges ou les projets avec les acteurs locaux et associations du territoire initiation à l'équitation, une découverte des oiseaux et de leurs l'environnement, d'ornithologie, les jardins partagés... • Participer à des activités sportives liées aux spécificités du territoire : vélo dans la forêt de Bouconne, canoë kayak sur la Save, mini-golf, piscine et balade ...

• OBJECTIF GÉNÉRAL 3 : **Promouvoir « L'ESPRIT VACANCES »**

<p align="center"><u>Les Objectifs Opérationnels</u></p> <p align="center"><i>(Comment peut-on promouvoir l'esprit vacances au sein du centre de loisirs ?)</i></p>	<p align="center"><u>Les Actions</u></p> <p align="center"><i>(Les actions mises en place sur le terrain afin de répondre à l'objectif opérationnel)</i></p>
<p><u>Objectif opérationnel 1 :</u></p> <p>Fédérer le groupe</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'esprit créatif pour nommer les groupes d'enfants • Favoriser la mise en place des jeux et des chants collectifs • Créer une thématique commune (fil conducteur du séjour...) • Inventer et Mettre en place des rituels ludiques pour les différents moments de la journée
<p><u>Objectif opérationnel 2 :</u></p> <p>Développer l'imaginaire et la créativité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un aménagement de l'espace (jeux, décoration thématique, mobilier...) • Mettre en place des espaces pour créer l'imaginaire et jeux symboliques (déguisements, mise en scène...) • Positionner régulièrement des histoires contées • Mettre en place un grand jeu basé sur l'imaginaire par période • Mettre en place des activités innovantes
<p><u>Objectif opérationnel 3 :</u></p> <p>Développer la convivialité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter le fonctionnement aux périodes d'accueil • Créer un réaménagement de l'espace pour le centre de loisirs (installations nouvelles) • Favoriser les temps d'échanges avec les enfants sur des activités à partager (petits déjeuners...)

- Proposer des temps d'échanges avec les parents sur les accueils du soir (bar à eau, préparation culinaire faite dans la journée...)

• **OBJECTIF GENERAL4 : Favoriser l'EXPRESSION**

<p align="center"><u>Les Objectifs Opérationnels</u></p> <p align="center"><i>(Comment peut-on favoriser l'expression au sein de l'accueil de loisirs ?)</i></p>	<p align="center"><u>Les Actions</u></p> <p align="center"><i>(Les actions mises en place sur le terrain afin de répondre à l'objectif opérationnel)</i></p>
<p><u>Objectif opérationnel 1 :</u></p> <p>Mettre en place des temps d'échanges</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des bilans de fin de journée et de fin de semaine (sous différentes formes) • Organiser des outils type « météo des humeurs », « Good Morning » ... • Mixer les tranches d'âges sur des activités, des moments de partage • Favoriser et conserver la communication au sein de l'équipe sur des temps formels lors des réunions et informels sur des repas des services
<p><u>Objectif opérationnel 2 :</u></p> <p>Mettre en place des activités favorisant l'expression artistique sous toutes ses formes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une thématique « en guise de fil conducteur » (une par semaine pendant l'été, une par période pendant les petites vacances et une par trimestre sur les mercredis en périscolaire) • Proposer des activités théâtre, danse, gymnastique • Accompagner l'initiative des enfants sur différents projets (spectacles ou manifestation...) • Proposer un large choix d'activités manuelles aux enfants en laissant place à l'imagination • Être force de propositions sur des expériences nouvelles qui permettent de se surpasser, se découvrir autrement
<p><u>Objectif opérationnel 3 :</u></p> <p>Mettre en place des outils favorisant l'expression en termes de « liberté d'expression »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Boite à idées • Mur d'expression • Appel des enfants sous forme ludique

- Tableau d'activités proposées où l'enfant se positionne
- Tableau d'activité où l'enfant propose les activités
- Table ronde avec des thèmes de discussions choisis par les enfants

• **OBJECTIF GÉNÉRAL 5 : Développer l'ÉCOCITOYENNETÉ**

<p align="center"><u>Les Objectifs Opérationnels</u></p> <p align="center"><i>(Comment peut-on développer l'écocitoyenneté au sein du centre de loisirs ?)</i></p>	<p align="center"><u>Les Actions</u></p> <p align="center"><i>(Les actions mises en place sur le terrain afin de répondre à l'objectif opérationnel)</i></p>
<p><u>Objectif opérationnel 1 :</u></p> <p>Mettre en place des outils « anti- gaspillage »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un composteur avec un panneau explicatif et des seaux récupérateurs dans la cantine • Des poubelles de tri des déchets avec panneaux explicatifs • Des activités avec des objets de « récup » • Des affiches à créer ensemble pour sensibiliser les équipes, les enfants et les familles au gaspillage (matériel éducatif de toutes sortes, les lumières allumées dans les espaces...) • Des récupérateurs d'eau
<p><u>Objectif opérationnel 2 :</u></p> <p>Mettre en place des actions limitant les « déchets »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en relation des familles pour des prêts de matériel... sur de la mutualisation de moyens lors des sorties ou des activités qui nécessitent du matériel spécifique • Prendre soin lors des achats de denrées alimentaires (privilégier le local, le conditionnement en gros, éviter la multiplication des emballages) • Utiliser les verres lavables et les couverts réutilisables en sorties • Préparer nos propres pique-nique (privilégier les produits locaux, et les denrées les moins transformées possible) • Privilégier les achats dans les commerces de proximité pour éviter les rejets de CO2

- Permettre à l'enfant, lors des repas, de se servir seul et en quantité raisonnable une denrée. Le sensibiliser sur le non gaspillage en goûtant et le responsabiliser sur la quantité qu'il s'engage à prendre.

Objectif opérationnel 3 :

**Mettre en place des activités de découverte
Nature et Environnement**

- Proposer des projets autour des thématiques environnementales (réalisation d'une journée porte ouverte pour les familles « Anti Gaspi » avec des affiches, des jeux, des activités de récup)
- Écriture d'un journal, avec des interviews à la rencontre des habitants, des photos...)
- Organiser des balades pour découvrir la nature proche (forêt, parc) finaliser par une expo-photos
- Proposer des sorties à thème autour des animaux (ex : ferme pédagogique, clairière aux insectes...)
- Mettre en place des actions ludiques autour du respect de l'environnement (concours de ramassage des déchets, jeu autour du tri...)

IV). ÉVALUATION :

Les diverses réunions d'équipes, échanges et retours des enfants et des parents sont un véritable point d'étape à l'évaluation du projet pédagogique et permettent d'établir des éléments quantitatifs.

Ces éléments nous permettront de définir les orientations futures et les prochains projets à mettre en place.

V). NOTES :

LES DOCUMENTS CI-DESSOUS SONT CONSULTABLE AU BUREAU DU SIVOM ET SUR LES SITES DES MAIRIES

- Le règlement intérieur du service
- Le livret d'accueil famille
- Projet éducatif des ALSH
- Projet Educatif du Territoire PEDT